

# Exemple présenté : accord cadre produits d'entretien

Support S.Calentier

# a) Méthodologie,

Il est préconisé les étapes suivantes :

- Connaissance de l'offre potentielle, réaliser un sourcing auprès des fournisseurs
- Associer les parties prenantes, donner de l'information (les évolutions réglementaires, technologiques, scientifiques, économiques, etc) , recueillir leurs attentes
- Définir les priorités autour des objectifs identifiés
- En fonction des priorités, intégrer des exigences en matière de développement durable, en conditions d'exécution, dans le cahier des charges dans un premier temps, puis valoriser dans les critères de jugement des offres, ce qui constitue une plus-value
- Prévoir dès la rédaction du DCE les indicateurs de suivi, qui permettront de mesurer l'atteinte des objectifs, qui peut d'ailleurs s'inscrire dans un plan de progrès (à titre d'exemple le nombre de références de produits utilisées, les quantités commandées, l'évolution des coûts, le suivi des achats par nature de produit, le pourcentage de produits éco-labellisés dans les achats).

## b) Où trouver l'expertise ?

Au cas d'espèce, l'ADEME apporte son éclairage autour des thématiques suivantes :

- ✓ Changement climatique et énergie
- ✓ Énergies renouvelables - EnR : production, réseaux et stockage
- ✓ Air et bruit
- ✓ Bâtiment
- ✓ Mobilité et transports
- ✓ Urbanisme et aménagement
- ✓ Sols pollués
- ✓ Déchets
- ✓ Consommer autrement
- ✓ Développement durable
- ✓ Produire autrement
- ✓ Économie circulaire

- *«100 LABELS RECOMMANDÉS PAR L'ADEME»*

*Méthodologie de l'étude*

*Dans le contexte actuel de «jungle des labels environnementaux », il devient très difficile pour les consommateurs de s'y retrouver : quel label choisir? que garantit il? Est il fiable?*

*Afin d'aider le consommateur à mieux comprendre, repérer et acheter des produits de consommation du quotidien plus respectueux de l'environnement,*

*une étude a été réalisée par l'ADEME en novembre 2018.*

*100 labels environnementaux recommandés par l' ADEME ont ainsi été identifiés et sont consultables sur une page internet [https://www.ademe.fr/labels environnementaux](https://www.ademe.fr/labels%20environnementaux)*

*Vitrine on line de l'étude, cette page permet de découvrir l'ensemble des labels recommandés dans chaque catégorie de produit.*

*Au menu: les objectifs et les garanties de chaque label, ses points forts mais aussi ses axes d'amélioration.*

*Comment les labels ont ils été sélectionnés?*

*Dans un premier temps, l'ADEME a sélectionné des labels environnementaux basés sur un référentiel et certifié par une tierce partie indépendante du fabricant mais aussi les labels apposés sur des produits de consommation du quotidien et les plus connus des consommateurs qui ont été analysés.*

*Quelle analyse des labels a été réalisée?*

*Dans un second temps, et afin d'évaluer la fiabilité de ces labels, l'ADEME a procédé à une analyse en deux étapes :*

- *L'analyse de la fiabilité structurelle du label*

*Il s'agit de s'assurer que le label est bien conforme à 7 exigences principales de la norme ISO 14024 à savoir: existence d'une certification par une tierce partie indépendante, prise en compte du cycle de vie du produit, prise en compte de l'aptitude à l'emploi du produit, fréquence de révision du référentiel, processus de participation formelle entre les parties prenantes, existence de plusieurs critères environnementaux et élaboration de ces critères sur des bases scientifiques éprouvées.*

*La structure même du label doit être rigoureuse et cadrée.*

- *L'analyse de la fiabilité environnementale du label*

*Les impacts d'une tomate, d'un jean et d'un meuble en bois ne sont pas les mêmes.*

*Pour chaque produit, il est fondamental que les impacts environnementaux tout au long du cycle de vie du produit soient limités pour que le produit soit effectivement plus respectueux de l'environnement. De plus, cette approche dite «cycle de vie et multi impacts» est fondamentale car elle permet d'éviter les transferts d'impacts.*

-Le Guide de l'achat public durable : Achat de produits, matériels et prestations de nettoyage, Groupe d'étude des marchés développement durable (GEM DD), Ministère de l'Economie de l'Industrie et de l'Emploi, Juillet 2009

-Les réseaux d'acheteurs pour une commande publique responsable : le RANCOPER

-Les guides exemple guide de recommandations pour l'accueil d'enfants dans un environnement sain version janvier 2017 ARS Agence Régionale de Santé Nouvelle Aquitaine en collaboration avec l'association 3AR

-Guide pratique pour une meilleure qualité de l'air dans les lieux accueillant des enfants version 2017 élaboré par le Ministère de la transition écologique et solidaire avec l'appui de l'INERIS Institut national de l'environnement industriel et des risques

## c) les critères de jugement des offres

### ➤ le critère du prix

L'analyse se révèle plus complexe qu'à l'ordinaire puisqu'il ne peut être comparé le prix au litre de produit sans tenir compte des taux de dilution du produit considéré ; il convient donc de prendre en compte le coût du litre prêt à l'emploi après dilution selon les préconisations du fournisseur.

➤ le critère de la valeur technique

Ce critère a vocation à concerner notamment l'efficacité du produit, il est donc nécessaire de demander des échantillons pour pouvoir le valoriser.

➤ le critère de la performance environnementale

Ce critère doit pouvoir valoriser la réduction des impacts sur l'environnement, la réduction des emballages, la diminution des risques sur la santé, le caractère polyvalent du produit, le caractère biodégradable etc...

## d) La souplesse de l'accord cadre et ses limites

- la nécessité de vérifier les commandes en cours d'exécution de l'accord cadre
- la nécessité de réaliser un suivi avec les indicateurs prédéfinis
- une bonne articulation à trouver entre exigences et critères de jugement des offres

## Exemple de CCTP

### Formation du personnel

*Le titulaire du lot 2 assurera la formation du personnel (environ 10 personnes) chargé d'utiliser les produits. Une attention particulière devra être apportée sur la prévention des risques liées à l'utilisation des substances chimiques.*

*Le titulaire devra joindre un mode opératoire physique relatif à l'utilisation de la commande sur la plateforme.*

*Le coût de la formation est compris dans la prestation globale*

Tous les produits d'entretien proposés au BPU ne devront contenir aucunes des substances suivantes :

- ❖ Substances « Toxiques » : H300, H310, H330, H331
- ❖ Substances extrêmement inflammable : H220, H222, H224
- ❖ Substances dangereuses pour la couche d'ozone : EUH059
- ❖ Substances à danger cumulatifs : H373
- ❖ Substance à danger d'effets irréversibles très graves : H370
- ❖ Substances classées CMR (cancérogène, mutagène, reprotoxiques) cat.1 et 2 : H340, H350, H360
- ❖ Substances classées CMR (cancérogène, mutagène, reprotoxiques) cat.3 : H341, H351, H361
- ❖ Triclosan
- ❖ Aldéhydes
- ❖ Produits classé Xn, F+ (Sauf insecticides, cire, émulsion, décapant)
- ❖ Javel ou agents chlorés